



Réprimer 4

Communiquer sur la répression de façon intégrée.

Contenu

Une réflexion a été initiée afin d'intégrer la dimension « répression » dans la communication globale qui sera faite autour de la campagne provinciale de propreté. Cette communication doit s'envisager de manière positive et non stigmatisante pour l'utilisateur, en s'inscrivant dans la logique « nettoyage – sensibilisation – répression ». Elle doit être adaptée à l'ensemble des publics visés (jeunes, adultes, professionnels de la route, etc.).

Il faut insister prioritairement sur les conséquences des incivilités pour la collectivité, plutôt que sur les sanctions encourues à titre individuel.

Objectifs recherchés

Informar, sensibiliser le grand public à la propreté.

Prévenir les comportements infractionnels.

Montrer que l'impunité n'existe pas.

Valoriser les actions réussies.

Public visé

Grand public.

Acteurs / partenaires à impliquer

Opérateurs de nettoyage.

Parquets, police, sanctionneurs, agents provinciaux assermentés.

Intercommunale AIVE.

Déroulement de l'action

1. Action de médiation sur les parcs à conteneurs.

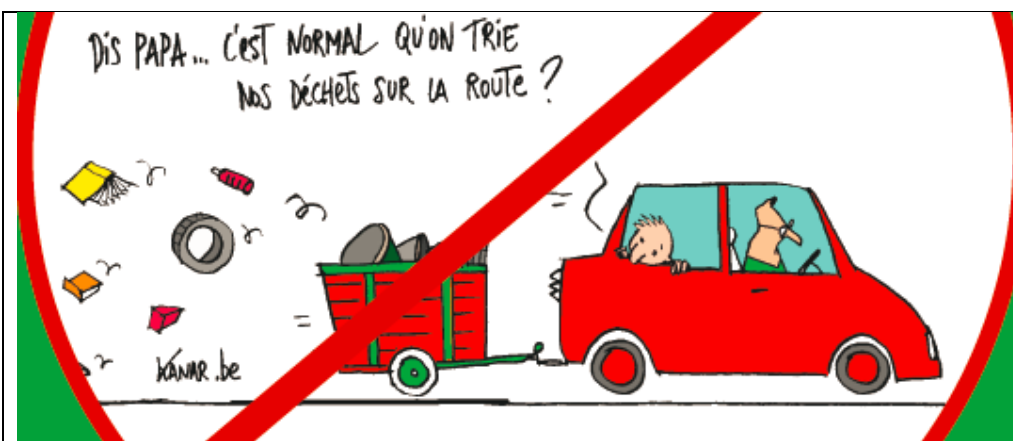
En collaboration avec les médiateurs des parquets. Cette médiation s'inscrit dans le cadre des sanctions administratives communales des arrondissements judiciaires.

Le médiateur recherche une solution avec les auteurs et victimes lorsque des infractions au règlement général de police ont été commises.

Les conseillers en environnement de l'AIVE sont régulièrement appelés pour recevoir les contrevenants sur les parcs à conteneurs afin de donner des explications et solutions dans leur gestion des déchets.

2. Action pilote dans une zone de police.

En octobre 2012, la zone de police Eifel a mené une action de sensibilisation devant les parcs à conteneurs avant des contrôles répressifs (voir document de sensibilisation ci-après).



**Une remorque bien bâchée,
c'est tout bénéfique pour la nature et la sécurité !**

Bâcher sa remorque pour venir au parc à conteneurs, c'est éviter que des déchets s'envolent et salissent nos routes. Les chargements non sécurisés représentent une source de nuisance environnementale. Ils sont une source d'ennuis et un danger sérieux pour les autres usagers.

Vous l'avez compris, ne fleurissons pas les bords de route avec nos ordures !

En tant qu'intercommunale en charge de la gestion de vos déchets, l'AIVE impose notamment à ses collecteurs de bâcher leurs camions lorsqu'ils récupèrent les matières dans les parcs à conteneurs. Dernièrement, plusieurs plaintes liées à la perte de chargements de déchets — construction, taille de haie, ... — sur les voiries aux abords des parcs à conteneurs ont été recensées.

Le bureau de sécurité routière de la zone de police Eifel et les 5 communes de la zone ont décidé de prendre des mesures, en collaboration avec l'AIVE.

Aujourd'hui il s'agit d'information.

Dans les prochaines semaines, des contrôles seront organisés.

Le matériel nécessaire au bâchage de vos remorques est disponible dans vos commerces de proximité.

Merci pour votre collaboration,

La zone de Police Eifel et ses partenaires.



Bilan

Réalisé.

Budget (hors personnel)

0 €

